

BUREAU de BIENFAISANCE: Compte d'administration du Bureau de Bienfaisance pour l'exercice 1952 - Compte de gestion du Releveur pour le même exercice - Budget supplémentaire pour l'exercice 1953 - Compte rendu des secours délivrés pendant l'année 1952 - Désignation d'un Ordonnateur du Bureau de Bienfaisance - Ratification des fonctions de l'Ordonnatrice du Bureau de Bienfaisance - Ratification des fonctions du Président comme Ordonnateur des dépenses du Bureau de Bienfaisance - Nomination de deux Membres pour la Commission d'adjudication et deux Membres pour la Commission de réception - Ratification de dons reçus en 1953 - Assistance à la famille - Assistance aux vieillards, infirmes et incurables - Assistance aux Aliénés

Le Maire, après avoir donné au Conseil connaissance des dossiers concernant les affaires ci-dessus mentionnées, demande qu'il soit donné suite aux délibérations prises à leur sujet par la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance dans sa séance du 12 Novembre 1953.

Mme AMELIN demande au Maire le genre de secours qui est accordé aux sinistrés.

Le MAIRE. - Nous donnons des vivres, du tissu, des secours en argent et lorsqu'il y a sinistres: incendie ou autres, le secours pécuniaire varie de 1.000 à 3.000 frs.

Mme AMELIN explique ensuite le motif de l'abstention de son groupe en ce qui concerne le vote du Compte administratif du Bureau de Bienfaisance.

Nous ne mettons pas en doute ajoute-t-elle la véracité des chiffres qui nous sont présentés, mais notre groupe ne faisant pas partie d'aucune commission nous ne pouvons dans ces conditions exercer un contrôle effectif.

le MAIRE. - La faute en est aux Membres de votre Groupe qui se sont abstenus de répondre aux offres qui lui ont été faites antérieurement par M. le Sénateur-Maire.

Mises aux voix les affaires du Bureau de Bienfaisance sont adoptées à la majorité.

Toutes les affaires portées à l'ordre du jour ayant été examinées, le Maire lève la séance à 10 H. 35'

Le Secrétaire,

Les Membres,

Le Premier Adjoint ff. de Maire,

*[Area containing numerous handwritten signatures and notes. A circular stamp is partially visible in the center.]*

*Reserves également en ce qui trait à l'affaire n° 8 P.P.P.*

*avec réserve pour aff. n° 8 P.P.P. 12/11/53*

*avec ce qui concerne les jours 8*

*P.P.P. 12/11/53*

*Mme Amelin*

*M. Couvet*

*M. L. de...*

*M. de...*

*M. de...*